



N° de résolution
ou annotation

Le 22 août 2022

Province de Québec
Municipalité de St-Côme-Linière
Comté de Beauce-Sud

Procès-verbal d'une assemblée spéciale du Conseil de la Municipalité de St-Côme-Linière, tenue au lieu ordinaire des sessions, lundi, le 22 août 2022, à 18h30.

Sont présents :

Le maire, M. Gabriel Giguère, et les conseillers et la conseillère suivants :
M. Simon Breton, Mme Bianca Perreault, M. Steven Lebel, M. Jean-Denis Paquet et M. Alain Dumas ;

Le poste 3 est vacant.

Mme Chantal Poulin, secrétaire d'assemblée, est présente.

Après la vérification du quorum, la séance est officiellement ouverte sous la présidence du maire, M. Gabriel Giguère.

L'avis de convocation a été transmis à tous les membres du conseil dans les délais prévus par la Loi.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

22-08-20

Il est proposé par M. Alain Dumas, secondé par Mme Bianca Perreault et résolu unanimement que l'on adopte l'ordre du jour tel que présenté avec ses ajouts :

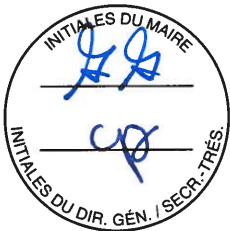
ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la réunion
2. Quorum
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Nomination Mme Chantal Poulin à titre de secrétaire d'assemblée
5. Nomination Mme Chantal Poulin – Directrice générale / greffière-trésorière par intérim
6. Administration / Pouvoir de signature de la directrice générale / greffière-trésorière par intérim / Revenu Québec – ClicSÉCUR
7. Signataires au compte
8. Période de questions
9. Levée de l'assemblée

NOMINATION DE MME CHANTAL POULIN À TITRE DE SECRÉTAIRE D'ASSEMBLÉE

22-08-21

Il est proposé par Mme Bianca Perreault, secondé par M. Simon Breton et résolu unanimement que Mme Chantal Poulin soit nommée secrétaire d'assemblée pour la réunion spéciale du 22 août 2022.



N° de résolution
ou annotation

22-08-22

EMBAUCHE MME CHANTAL POULIN – DIRECTRICE GÉNÉRALE / GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE PAR INTÉRIM

Il est proposé par M. Simon Breton, secondé par Mme Bianca Perreault et résolu unanimement que l'on embauche Mme Chantal Poulin, au poste de directrice générale / greffière-trésorière par intérim pour la municipalité de St-Côme-Linière, à compter du 22 août 2022.

Adoptée à l'unanimité

ADMINISTRATION / POUVOIR DE SIGNATURE DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE / GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE PAR INTÉRIM / REVENU QUÉBEC – CLICSÉCUR

22-08-23

ATTENDU le changement à la direction générale de la Municipalité de Saint-Côme-Linière, soit l'embauche de Mme Chantal Poulin par intérim et la demande d'inscription aux fichiers Revenu Québec (clicSÉCUR) pour les services électroniques;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Steven Lebel, secondé par M. Alain Dumas et résolu à l'unanimité :

QUE Mme Chantal Poulin, directrice générale / greffière-trésorière par intérim, soit autorisée à s'inscrire à clicSÉCUR et lui autorise tous les pouvoirs de clicSÉCUR s'y rattachant soit de consultation, autorisation ou procuration au nom et pour le compte de l'entreprise incluant la renonciation ou révocation des autorisations et procurations, conformément aux conditions d'utilisation de Mon Dossier pour les entreprises.

QUE le conseil municipal de Saint-Côme-Linière accepte que le ministre du Revenu communique au représentant, par téléphone, en personne, par écrit ou par voie électronique, les renseignements dont il dispose sur l'entreprise.

QUE la présente autorisation soit effective et entre en vigueur le 22 août 2022.

SIGNATAIRES AU COMPTE

22-08-24

Il est proposé par Mme Bianca Perreault, secondé par M. Jean-Denis Paquet et résolu unanimement que les signataires au compte de la municipalité auprès de la Caisse Desjardins du Sud de la Beauce soient M. Gabriel Giguère (maire), M. Alain Dumas (pro-maire), Mme Chantal Poulin (directrice générale/greffière-trésorière par intérim) et Mme Caroline Lacombe (secrétaire-trésorière adjointe).

Cette résolution invalide toute autre personne dont le nom serait listé comme signataire autorisé au fichier de l'institution financière.

RAPPORTS DES COMITÉS

PÉRIODE DE QUESTIONS



N° de résolution
ou annotation

22-08-025

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

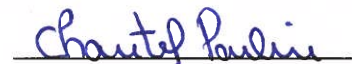
Il est proposé par M. Steven Lebel, secondé par Mme Bianca Perreault et résolu unanimement de lever l'assemblée à 18 h 35.

La prochaine séance régulière sera à 19 h, lundi, le 12 septembre 2022, à la salle Optimiste.

RÉSOLUTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE SPÉCIALE DU 22 AOÛT 2022

Je, Gabriel Giguère, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 [2] du Code municipal et je renonce à mon droit de veto.


Gabriel Giguère
Maire


Chantal Poulin
Secrétaire d'assemblée



N° de résolution
ou annotation